

ces taxes est toujours porté au compte de la compagnie, et revient au trésor. Ces taxes, au reste, étaient peu de choses et plus gênantes pour les contribuables qu'utiles au gouvernement.

Voici le montant des autres droits à l'époque de 1795 ; ils ont dû augmenter depuis :

Privilège de la vente du rack, par an, 5,590 rixdallers.

Droits d'importation et d'exportation, 5,530 rixdallers.

Taxes sur le jeu, 1,196 rixdallers.

Taxes sur les bazars ou marchés, 1,710 rixd.

Impositions sur les Chinois, 514 rixdallers.

Droit de tuer les cochons, 250 rixdallers.

Droit de taverne, 26 rixdallers : ce qui forme un total de 14,814 rixdallers, à quoi il faut ajouter les taxes sur les actes dont nous avons parlé, et dont le montant nous est inconnu.

Il n'y a pas d'autres impositions sur les terres que le monopole de leurs meilleures productions ; mais les habitans sont grevés d'une multitude d'obligations envers le gouvernement : une des plus onéreuses est sans contredit le service auprès du gouverneur, lorsqu'il fait sa ronde tous les ans dans les provinces et leurs dépendances.

Amboine offre tous les inconvéniens d'un pays soumis au monopole. De là les dispositions hostiles des habitans et leur penchant à s'affranchir d'une semblable servitude : on trouve le même esprit et les mêmes dispositions aux îles de Banda.

Elles sont au nombre de dix, et situées à 60 lieues à peu près au sud-est d'Amboine. Leur nom vient de la principale, appelée *Banda* ou *Banda-Neira*, où se trouve le siège du gouvernement.

Le muscadier n'est cultivé que dans quatre de ces îles, savoir : *Banda-Neira*, *Gonong-Api*, *Banda-Lantoir*, et *Pulo-Ay*. Les Hollandais en ont défendu la culture dans les autres, à cause de l'éloignement du siège du gouvernement qui y facilitait la contrebande.

Les îles de Banda sont toutes élevées ; mais, à l'exception de *Gonong-Api*, qui n'est pour ainsi dire qu'une lave, elles offrent un terroir gras et noir, partout couvert d'arbres, surtout de muscadiers. L'amandier s'y trouve aussi en abondance : il est d'une grande utilité, tant pour les abris qu'il donne aux muscadiers que pour son propre fruit. Il y a encore du bois de sandal et autres arbres qui y viennent naturellement. Sur les côtes de la mer on en trouve de toutes espèces qu'on laisse croître dans ces îles, parce qu'on suppose qu'en temps d'orage ils défendent les muscadiers des émanations de la mer, qui leur sont très-nuisibles.

Le fort Nassau est la principale fortification des îles de Banda ; il est situé sur le côté méridional de *Banda-Neira* : c'est un petit fort carré, avec un fossé plein d'eau, défendu du côté de la mer par un ouvrage à cornes. Les troupes sont en quartier dans ce fort, et on y tient aussi les greniers

publics ; mais les magasins pour les muscades et les giroffes sont de l'autre côté de la forteresse, près de la maison du gouvernement. Au-dessus du fort Nassau, sur une éminence, se trouve le château de Belgica : c'est un vieux bâtiment pentagone, flanqué à ses angles de tours rondes ; il est entouré d'une muraille à petits bastions ; mais il n'a point de fossés. On dit que ce sont les Portugais qui l'ont bâti. La forteresse la plus importante ensuite est dans l'île de Banda-Lantoir ; on l'appelle *le fort Hollandia* ; il commande le premier goulet dans le havre de Lantoir ; mais les ouvrages sont très-faibles, et presque nuls pour la défense du côté de la terre.

La forme du gouvernement des îles Banda est différente de celle d'Amboine. Il ne s'y trouve en tout que les agens de la compagnie, quelques bourgeois et des esclaves. Comme ils n'ont d'autre objet que la culture des muscadiers, les affaires du gouvernement ne sauraient y être bien compliquées. Cependant il forme aujourd'hui un établissement distinct, qui consiste dans un gouverneur, un conseil de trois personnes et un secrétaire, ensuite une cour de justice régulière, comme à Amboine ; mais le gouverneur de Banda n'étant soumis à aucune inspection, encore moins à aucun contrôle supérieur, sa volonté fait la loi reconnue dans l'établissement.

La compagnie hollandaise était seule propriétaire du sol, aussi-bien que des esclaves employés

à la culture. La récolte des muscades étant le seul objet qu'on ait là en vue, celles des îles qui en produisent sont partagées en un certain nombre de plantations ou *parks*, comme on les appelle, tenues par des bourgeois du pays, descendants des Hollandais qui s'y sont établis les premiers. Les esclaves qui appartiennent à la compagnie sont affectés en certain nombre à chaque *park*, et les tenans les emploient à la culture des muscadiers. Ils sont obligés d'envoyer tous les jours les deux tiers de leurs esclaves aux *parks* pour nettoyer les arbres, cueillir les fruits mûrs, ramasser ceux qui peuvent être tombés pendant la nuit ; et pour cela chaque esclave porte avec lui un petit panier et une houe.

La quantité de muscades et de macis n'a pas été considérable pendant plusieurs années. On prétend que ce déficit venait d'un manque de soin et d'intelligence dans la récolte, qui s'est beaucoup augmentée depuis. La récolte de la demi-année qu'on a trouvée dans les magasins, lors de la prise de possession de l'île par les Anglais, montait à quatre-vingt et un mille six cent dix-huit livres pesant de muscade, vingt-trois mille huit cent quatre-vingt cinq de macis.

Il y a, dans les quatre îles ci-dessus indiquées qui produisent la muscade, cinquante-sept plantations, et mille sept cent huit esclaves. Mais il n'y a rien de régulier ni dans la division des plantations ni dans la distribution des esclaves ; et

ce serait un pas des plus importans vers l'amélioration de ces îles que de porter une attention scrupuleuse à ce que les plantations fussent plus proportionnées, et leurs bornes plus positivement déterminées. Des informations plus exactes ont appris aussi qu'il faudrait ajouter au service des plantations encore huit cents esclaves pour en mettre la culture dans l'état le plus prospère.

Le manque d'habitans dans ces îles semble malheureusement imposer la nécessité d'entretenir le nombre d'esclaves publics que nous venons de dire; et cependant, quand on compare le peu d'ouvrage qu'ils font avec la dépense de leur entretien, on peut dire que leur service est le plus coûteux qu'on puisse employer. Quand il se trouve à faire quelque travail un peu considérable, le gouvernement est obligé de prendre à gages le peu d'artisans libres qui veulent bien travailler, et des esclaves des particuliers, dont le travail est au profit de leurs maîtres, qui y gagnent beaucoup.

Les îles de Banda tirent tous les ans de Batavia, avec les vivres qui leur sont nécessaires, des fournitures très-considérables en marchandises, coutellerie, quincaillerie, etc., qui se vendent à l'enchère quatre fois par an, ou bien en tout temps, quand le gouverneur sait que les habitans sont en état de payer. Sur toutes ces fournitures il y a un profit de cinquante pour cent.

Les bourgeois et les marchands chinois établis dans ces îles achètent non-seulement toutes les

marchandises qui sont vendues pour le compte de la compagnie, mais encore toutes celles qui sont vendues par des particuliers. En outre de leur propre consommation, les Chinois exportent ces articles aux îles d'Aarou, à la Nouvelle-Guinée, à Céram (une des îles de la Sonde), aux îles du sud-ouest, qui ont un commerce considérable avec celles de Banda. En retour ils rapportent de Céram du sagou en pain et en farine; d'Aarou, des perles, des écailles de tortue, des plumes. Ces îles fournissent aussi des esclaves.

Les îles qui gisent au sud-ouest de Banda sont très-basses et environnées de rochers et d'écueils; on les nomme *du sud-ouest*, et sont au nombre de sept, dont la principale est *Kislier*: c'est la demeure du résident hollandais ou gouverneur de ce petit archipel. Sa garnison est de cinquante hommes, dont quelques-uns servent dans les îles voisines.

Le commerce de ces îles consiste dans un peu de bois de sandal, de daim salé, et quelques esclaves que l'on en tire.

Dans les derniers rapports sur Banda et les îles du sud-ouest, qui sont toutes sous le même gouvernement, le dénombrement de tous ces peuples était comme il suit¹: les îles de Banda contiennent cinq mille sept cent soixante-trois habitans, dont cent dix-neuf européens; et les îles du sud-

¹ Les îles d'Aarou, quoique dépendantes du gouvernement de Banda, ne sont pas comprises dans ce dénombrement.

ouest contiennent trente-six mille deux cent soixante-six naturels, dont deux mille trois cent vingt-deux qui se sont convertis au christianisme. Il paraît par cet état que la population des îles du sud-ouest est considérable; et cependant les Hollandais en tirent très-peu de parti. Quoiqu'un si grand nombre d'habitans de ces îles ait embrassé le christianisme, il paraît pourtant que la religion a eu fort peu d'effet sur leurs mœurs, et on ne voit point non plus que la compagnie en retire une véritable utilité; mais elle s'est proposé, en les tenant dans sa dépendance, d'empêcher que d'autres nations ne s'en emparassent, et ne vinsent partager le commerce avec les îles à épices.

Les Hollandais sont également maîtres de Timor, autre île de la mer des Indes, au sud des Moluques: au moins y ont-ils des comptoirs et des établissemens importans. L'intérieur de cette île était peu connu jusqu'à ces derniers temps, parce que les Hollandais qui s'y établirent s'occupèrent bien plus des profits qu'ils pouvaient y faire que d'en donner une exacte connaissance. Plusieurs peuples l'habitent, outre les naturels, mais surtout des Malais et des Chinois. L'île a vingt-cinq lieues de long sur cinq à six de large. De tous côtés elle est entourée de rochers escarpés et de hautes montagnes couvertes de hautes forêts; l'accès en est très-difficile pour les grands vaisseaux, parce qu'à une distance d'un quart de mille de la côte on ne trouve que peu d'endroits

propres au mouillage, et que plus près des bords il n'y a que des écueils. La meilleure rade est celle de *Coupang*, où est le comptoir principal de la compagnie hollandaise, et celle de *Délil*, où les Portugais ont conservé un établissement formé dès 1669.

L'île de Timor n'est pas à beaucoup près aussi peuplée qu'elle devrait l'être d'après son étendue. M. Van-Hogendorf, Hollandais distingué, agent de la compagnie qui a résidé long-temps dans l'île, en a donné une bonne description, et attribue la cause de son peu de population à l'exportation considérable d'esclaves qui s'y fait, dont le commerce continue toujours, et à la petite vérole, qui y emporte beaucoup d'enfans.

On peut diviser l'île en quatre districts ou parties principales; le district des Hollandais, celui des Portugais noirs ou indigènes, celui des Portugais blancs et européens; celui des peuplades obéissant à des rois du pays.

Le chef-lieu du premier district est *Coupang*. Il a dans sa dépendance plusieurs rois ou souverains. Le gouverneur de *Coupang*, qui est un sous-marchand de la compagnie, juge les différends de ces rois, et les fait venir lorsqu'il s'agit des affaires d'état. Outre ce district, le gouverneur hollandais a encore sous sa direction les îles de *Poelo-Smaw*, *Rotty*, *Savo*, *Solor*¹, et une partie de celle de *Sumba*.

¹ On chercherait vainement tous ces noms dans nos dictionnaires.

Les Hollandais possèdent encore dans ce district le fort de *Concordia*, bâti sur une hauteur au bord de la mer; une petite rivière y fournit constamment une quantité d'eau suffisante. Plusieurs agens et commis européens résident dans ce fort ou dans les environs. Le Campong, ou résidence des Chinois, qui font dans l'île plus de commerce que les autres nations, est sur la plage de *Concordia*, au niveau de la rade.

Le district des Portugais noirs, ou indigènes, est plus étendu que le précédent, et occupe la partie septentrionale de l'île. Il appartient aux Portugais originaires d'Europe, qui s'y sont établis et se sont alliés avec les peuplades voisines. Des missionnaires portugais viennent tous les ans baptiser les enfans et les instruire dans le christianisme.

Le district des Portugais blancs, ou européens, est situé vers le nord-est, et n'occupe point une grande étendue de terrain. Il est gouverné par un bailli portugais résidant à *Delil*, où est le principal comptoir de cette nation. La ville est défendue par un rempart garni de quelques pièces de canon. Les rois voisins de ce district sont alliés des Portugais, et ne souffrent point que les Hollandais circulent dans leurs états, tandis que les Portugais

de géographie; rédigés sur les anciens, ils ne font que répéter avec bien peu d'augmentation ce qu'on y trouve. La géographie moderne attend encore un dictionnaire étendu et au niveau des connaissances nouvelles du globe et de la statistique.

Edinburgh gazettes ou le Manuel de la géographie & Statistique par Stein en allemand.

peuvent y circuler librement, et y acheter du bois de sandal, de la cire et des esclaves.

Le district des peuplades indépendantes des Européens, appelé communément *Belo*, comprend tous les états situés le long de la côte méridionale de l'est à l'ouest, et est gouverné par un grand nombre de petits rois, dont les uns favorisent le commerce des Hollandais, et les autres celui des Portugais, et qui, au besoin, prennent le parti de l'une ou de l'autre de ces deux nations.

Les principaux objets de commerce de cette contrée sont, le bois de sandal, qui ne croît pas dans le nord de l'île; la cire et les esclaves, contre lesquels les Hollandais et les Portugais échangent leurs marchandises, qui consistent en toiles de coton blanches et bleues, mouchoirs, boucles d'oreilles, couteaux, coraux, faïence, fils de cuivre, armes, etc.

Le terrain de l'île de Timor ne forme qu'une suite continue de hautes montagnes couvertes de bois, et séparées les unes des autres par de profondes vallées, ce qui rend les passages extrêmement difficiles. Il n'y a de plaines qu'auprès de la mer; encore sont-elles de peu d'étendue. Le sol y est en général stérile. On n'y trouve aucun grand fleuve, mais beaucoup de rivières, dont les eaux, à l'exception de la rivière de *Coupang*, sont malsaines, si l'on en boit. La plupart charrient de l'or. Les insulaires savent rassembler les petites parcelles de ce métal par le moyen de grandes

pierres spongieuses ou creuses, qui, opposées au courant, retiennent la poudre et les petites pierres où l'or est renfermé. Parmi ces sources aurifères, celle qui traverse les états du roi *Molo* est la plus abondante.

Il y a aussi des mines d'or et de cuivre dans l'île; les premières sont abandonnées; les secondes sont abondantes. On trouve même, sans fouiller la terre, de gros morceaux de cuivre auprès de Delil; et dans plusieurs autres endroits: mêlé à l'or, ce cuivre produit une sorte de *souas* aussi bon que s'il avait été composé avec du cuivre du Japon. On croit même que le cuivre de Timor contient un peu d'or, puisque les rivières y roulent des parcelles d'or et de cuivre, tantôt unies, tantôt séparées.

Il faut mettre au rang des productions principales de cette île le bois de sandal, dont on fait un très-grand trafic: on en exporte annuellement cinq à six mille quintaux. Il y a dans le commerce de trois sortes différentes de bois de sandal. La meilleure n'offre que des bois parfaitement polis, droits, sans gerçures, et totalement dépouillés de l'écorce extérieure. Les Portugais en paient chaque *picol*, ou poids de cent vingt-cinq livres, 64 à 72 fr. Le bois de la seconde qualité, qui diffère de l'autre par les rayures ou gerçures, se paie de 36 à 40 fr. le *picol*; celui de la troisième sorte est petit et tortu; il se vend de 20 à 24 fr. le même poids.

C'est dans la partie de l'île qui fournit le bois

de sandal, c'est-à-dire la partie méridionale, que l'on fait aussi d'abondantes récoltes de cire. Si elle est plus rare dans la partie septentrionale, elle y est aussi de meilleure qualité; ce qu'on attribue à la nature des fleurs dont se nourrissent les abeilles, qui ont l'habitude de faire leurs ruches sur les branches des grands arbres.

Les bambous croissent dans l'île de Timor en si grande quantité, qu'ils y forment des forêts presque impénétrables. On y trouve aussi du bois de charpente, mais de mauvaise qualité, et qui se pourrit promptement. L'île renferme quelques muscadiers sauvages, mais dont les fruits n'ont aucune odeur, ainsi que quelques canneliers, dont l'écorce a le goût âcre et mordant comme le poivre.

A dix ou onze milles de Coupang, dans le royaume d'Auphouan-Sorbian, auprès de la rivière de Feto-Maas, se trouve la même espèce de bois que l'on transporte de Malacca à Batavia pour en faire des mâts de vaisseaux. La forêt qui le fournit est dans un terrain plat, à très-peu de distance de la mer. On y voit des arbres tout droits de cent pieds de haut, et de trois à quatre pieds de diamètre. Il n'y a pas de doute qu'on ne puisse, dans les environs de Coupang, établir avec beaucoup de succès des plantations d'*arbres de jati*, puisque l'expérience a prouvé que dans l'espace de dix ans la semence de ce bois a produit dans ce terrain des arbres de plus de trente pieds de

hauteur et de sept pouces d'épaisseur. Dans les terrains marécageux, les habitans de Timor plantent beaucoup de tabac. L'indigo est aussi très-commun dans toute l'île : malgré cela on ne sait pas l'appréter. La compagnie a essayé d'en établir une fabrique ; mais elle n'a pas réussi. On a aussi tâché, infructueusement, d'y propager le poivre, que produisent les forêts dans l'état sauvage. Beaucoup d'arbres à Timor fournissent des feuilles et des racines propres à la teinture.

Les plus grandes richesses des Timoriens consistent en bétail, en esclaves, en or. Les insulaires font usage de ce métal dans toutes leurs négociations, et il est rare qu'ils en entament une sans que l'or en soit la condition préliminaire. D'un autre côté ils n'entreprennent rien avant d'avoir sacrifié un buffle, un cochon, ou une poule, selon l'importance de l'entreprise, afin de se rendre favorables les génies malfaisans, et pour savoir si leurs affaires auront du succès. En général les Timoriens sont très-superstitieux, et l'on retrouve chez eux des coutumes barbares et insensées qui dérivent de cette superstition.

Ils sont aussi grands amateurs des armes d'Europe, et paient très-chers les fusils, les sabres, les piques, et la poudre qu'on leur apporte.

Le terrain de l'île étant stérile, ne produit en général que du riz. Peu d'entre les habitans ont quelques buffles pour cultiver la terre : aussi n'y a-t-il que les rois seuls qui fassent labourer. Le

peuple se contente de planter un peu de riz ; mais son mets ordinaire est le maïs ; et si une année stérile le prive de cette nourriture, il mange une espèce de pomme de terre sauvage qui croît dans les terrains pierreux.

Le gouvernement des Timoriens est monarchique absolu : c'est celui des peuples de l'Inde et de l'Asie. Cependant le pouvoir de leurs rois est resserré dans des bornes plus étroites que celui des despotes orientaux. Aucun roi de Timor ne peut attenter à la vie, à la liberté ou aux biens de ses sujets. Il ne reste qu'à savoir comment ils entendent le mot *attenter* ; on peut attenter de bien des manières, sans cependant avoir l'air de violer la loi. Ici l'abus du pouvoir paraît cependant difficile, puisque, avant d'arrêter un homme, il faut que l'accusation ait été portée devant une assemblée de juges pris parmi les grands ; car il y a aussi des *grands* dans ce royaume, dont le monarque ne vaut pas un bourgmestre de Hollande. Mais malheureusement cette règle de jugement n'est pas toujours suivie ; elle ne l'est que vis-à-vis de ceux avec qui ces petits despotes n'ont aucun intérêt à démêler. Souvent les prévenus sont condamnés sans même avoir été interrogés ; cette manière expéditive est regardée comme un moyen nécessaire au maintien de l'ordre, et les beaux esprits, publicistes et courtisans timoriens, trouvent en effet que leurs souverains ont raison.

On pourrait appliquer à cette île la réflexion